

Montpellier, le 26 février 2019

## Étang de Thau

### Fin de l'épisode de la pollution ponctuelle de l'étang de Thau au niveau de Mèze

Point de situation n°2

L'épisode de pollution ponctuelle des eaux de l'étang de Thau au niveau de la commune de Mèze est désormais terminé.

Les prélèvements des eaux réalisés à l'intérieur du barrage de confinement ont confirmé la présence d'une pollution caractéristique des résidus de l'ancienne activité de l'usine à gaz. Aucune contamination bactériologique n'a été détectée.

Les prélèvements des eaux réalisés à l'extérieur du barrage au début de l'épisode n'ont détecté que des traces de polluant en quantité inférieure aux normes de qualité environnementales, attestant des capacités de rétention du barrage.

Au terme des opérations de pompage, l'épisode étant aujourd'hui terminé, le barrage sera replié mardi 26 février 2019. Toutes les précautions seront prises pour son nettoyage.

Par ailleurs, les services de l'État avaient mis sous surveillance les zones conchylicoles les plus proches de la pollution, bien que relativement éloignées. Les premiers résultats des analyses de coquillages ne révèlent aucun impact.

Une enquête judiciaire est ouverte pour déterminer les responsabilités.